VOTRE INSTALLATION PAS À PAS

Etudiants entrant en résidence universitaire au Crous de Paris

1 MOIS AVANT VOTRE INSTALLATION

1

Prendre une assurance multirisques habitation

2

Avoir un garant (prioritairement ***Visale***)

3

Prévoir des ustensiles de cuisine

(vaisselles, casseroles, etc.)

et du linge de lit

(draps, couette, oreillers, etc.)

4

Penser à vérifier *l'adresse du secrétariat* de la résidence

5

Faire attention aux *horaires d'ouverture* des secrétariats

Fermés les week-end

DÈS L'ENTRÉE DANS VOTRE LOGEMENT

6

À l'entrée dans les lieux, apportez :

> votre pièce d'identité

> votre carte d'étudiant

(ou certificat de scolarité)

> votre notification de bourse le cas échéant

> votre assurance multirisque habitation

> votre attestation de garant

> votre RIB

7

Signer la décision d'admission et le *règlement interieur*

Payer le 1er loyer et le dépôt de garantie (300€)

État des lieux et prise des clefs

Faire un *dossier CAF* pour obtenir des aides (APL)

PENDANT VOTRE SÉJOUR

8

En cas de soucis techniques

(évier bouché, perte de clefs, etc.) :

PRÉVENIR LE SECRETARIAT DE VOTRE RÉSIDENCE

Ne pas faire appel à des sociétés privées

9

En cas de soucis liés au paiement des loyers,

à un départ anticipé, etc. :

Prévenir le *secrétariat de votre résidence*

et le *service logement du Crous de Paris.*

Payer le loyer avant le 12 de chaque mois

1 MOIS AVANT LA FIN DE VOTRE OCCUPATION

10

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de votre résidence pour *l'état des lieux de sortie**

***Prendre en compte le mois de préavis**

11

LE JOUR DE VOTRE DÉPART

Nettoyer entièrement le logement

Être à jour de vos paiements

Vérifier l'heure pour l'état des lieux

Pensez à remplir le *document de remboursement* du dépôt de garantie